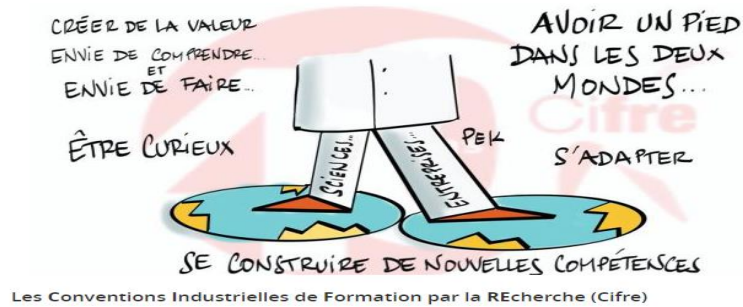


PRESENTATION DU DISPOSITIF CIFRE

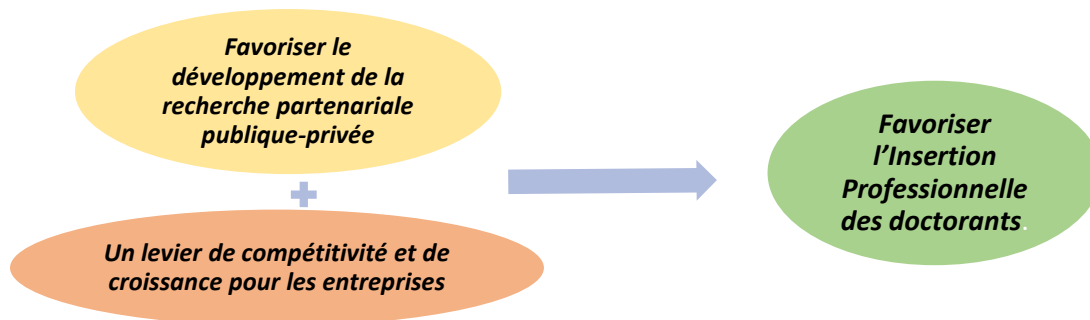
Convention industrielle de Formation par la Recherche



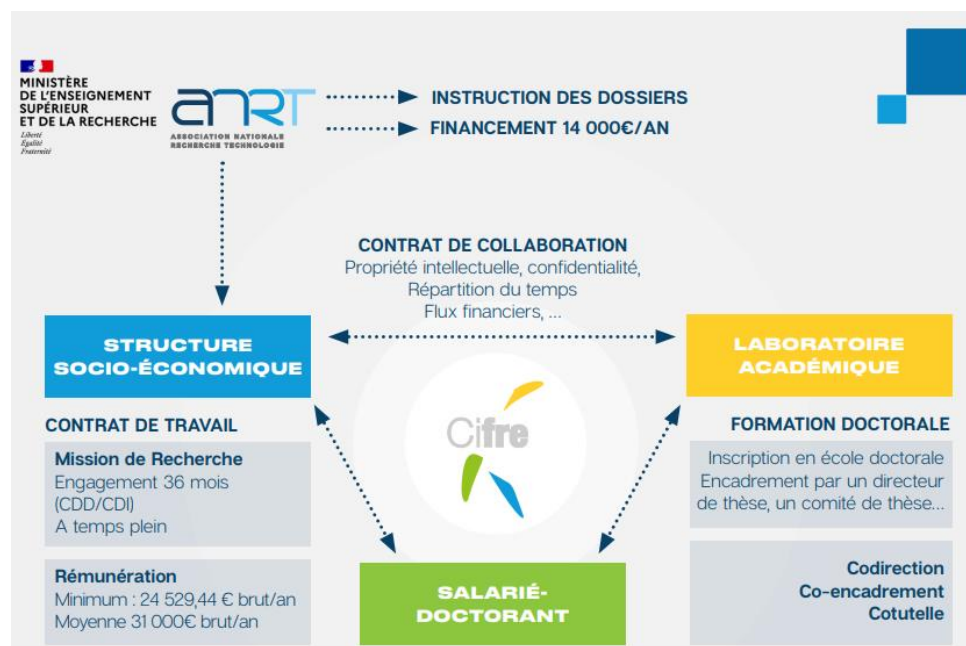
L'OBJECTIF DU DISPOSITIF CIFRE

La nouvelle loi de programmation de la Recherche prévoit une augmentation de 50 % du nombre de Cifre pour atteindre **2 150 par an en 2027** soit une augmentation de 100 thésards financés de cette manière par an. En 2021, le premier budget renforcé par la LPR s'élève à **63,3 M€ pour 1 550 Cifres**.

En cohérence avec la Politique de l'Etat, l'Université souhaite développer de plus en plus de thèses dans le cadre du dispositif CIFRE avec les objectifs suivant :



LE DISPOSITIF CIFRE REPOSE SUR 4 ACTEURS





LE DISPOSITIF CIFRE – En quelques Chiffres Clés

QUELQUES CHIFFRES CLES (ANRT)

- 90 % des docteurs Cifre trouvent un emploi dans les six mois ;
- Une augmentation significative des Cifre ces dernières années : + 8 % du nombre de demandes de thèse Cifre par rapport à 2018 et 1 500 Cifre attribuées par an en 2020 ;
- 25 % des thèses Cifre en sciences et technologies de l'information et de la communication, 17 % en sciences pour l'ingénieur, 16 % en sciences de l'homme et de la société ;
- Seules 38 % des thèses Cifre attribuées à des femmes en 2020.

LE DISPOSITIF CIFRE A L'UNIVERSITE PARIS CITE

- Le PIE de la DRIVE a mis en place en 2022 **46 conventions de collaboration** (vs 40 en 2021)
- **+ de 900K€** de ressources propres pour l'Université et ses laboratoires

	nb Cifre 2022	montant total contributions	nb Cifre / faculté	Contribution totale / faculté	montant moyen / faculté	montant max / faculté
Global	46	902 325 €				
Sciences	12	598 825 €	26%	66%	49 902 €	100 000 €
SH	28	203 500 €	61%	23%	7 268 €	30 000 €
Santé	6	100 000 €	13%	11%	16 667 €	45 000 €

